

# Panneau Obligation de se garer en marche arrière - Horizontal

Référence: A2180720



## **DESCRIPTION:**

Panneau Obligation de se garer en marche arrière - Horizontal

Utile sur les parkings, il permet d'imposer aux automobilistes de se garer en marche arrière afin de gagner du temps lors d'une évacuation d'urgence du parking.

## **INFORMATION PRODUIT**

#### Panneau Obligation de se garer en marche arrière - Horizontal

Utile sur les parkings, il permet d'imposer aux automobilistes de se garer en marche arrière afin de gagner du temps lors d'une évacuation d'urgence du parking.

Lorsque les véhicules sont garés en marche arrière, ils n'ont pas besoin de manoeuvrer pour sortir de leur place rapidement. Cela fait ainsi gagner du temps et évite les embouteillages lors d'une évacuation d'urgence du parking.

## Caractéristiques:

- Matériau :
  - Vinyle
  - PVC
- Dimensions :
  - o 297 x 105 mm
  - 450 x 150 mm

### Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A2180720 Dimensions (en mm) - 297 x 105, Matériau - Vinyle souple autocollant











Réf. A2180721 Dimensions (en mm) - 450 x 150, Matériau - Vinyle souple autocollant

Réf. A2180722 Dimensions (en mm) - 297 x 105, Matériau - PVC

Réf. A2180723 Dimensions (en mm) - 450 x 150, Matériau - PVC







